

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Identificateur du produit/Nom commercial:	DÉTERGENT À LESSIVE HE, Senteur florale
Autres moyens d'identification	LEFR
Usage du produit/Description:	DÉTERGENT À LESSIVE
Restrictions d'utilisations	Pour usage industriel, institutionnel et établissements alimentaires seulement.
Identificateur du fournisseur initial :	Chemotec (PM) Inc. 5800 ONTARIO E. MONTRÉAL, QC H1N 0A2 Téléphone: (514) 729-6321; 1-800-729-6321
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence seulement:	1-800-729-6321 (Disponible de 8H à 16H30 du Lundi au Vendredi)

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS
2a Classification du produit selon le SIMDUT 2015- SGH (Système général harmonisé):

Ce produit est classé Irritation cutanée catégorie 2 et Irritation des yeux catégorie 2

2b Éléments d'étiquetage


Pictogramme :

Mention d'avertissement :

Attention.

Conseils de prudence :

Se laver soigneusement les mains après manipulation. Porter un équipement de protection des yeux. Porter des gants de caoutchouc.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Demander Un avis médical. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée.

Peut-être nocif si avalé.

SECTION 3 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	No. CAS	% (poids)	CLASSIFICATION GHS
Alcool éthoxylé	68131-39-5	1-5	Irritation des yeux, catégorie 2. Irritation de la peau, catégorie 2
Sodium lauryl sulfate	151-21-3	1-5	Toxicité aigüe, orale, catégorie 4; Irritation des yeux, catégorie 2;

Sodium laureth sulfate	68585-34-2	1-5	Irritation de la peau, catégorie 2 Irritation des yeux, catégorie 2.
Potassium cocoate	61789-30-8	1-5	Irritation de la peau, catégorie 2
Potassium dodécylbenzènesulfonate	27177-77-1	1-5	Toxicité aigüe, orale, catégorie 4; Irritation des yeux, catégorie 2; Irritation de la peau, catégorie 2

Les concentrations réelles constituent un secret commercial.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

4.a Description des premiers soins :

Contact oculaire:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical.

Contact cutané:

Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Inhalation:

Aucun effet prévu

Ingestion:

Rincer la bouche. Obtenir un avis médical si la personne ne se sent pas bien. Ne jamais faire boire une personne inconsciente.

4.b Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Yeux: Peut causer une légère irritation, rougeurs, larmoiements, sensation de brûlure.

Peau: Peut causer une irritation

Inhalation: Aucun effet prévu.

Ingestion: Peut causer une légère irritation, mal de tête, douleur abdominale, de la diarrhée, des nausées et des vomissements.

4c Mention des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires

Aucune mesure particulière

SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5a Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés :

Eau (si possible, éviter les jets puissants), mousse universelle, produits chimiques secs, dioxyde de carbone. Le produit en lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction déconseillés :

Néant

5b Dangers spécifiques du produit :

Produits de combustion dangereux:

Oxydes de carbone et autres gaz de combustion irritants.

5c Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers :

Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:

De la fumée ou des émanations irritantes et toxiques peuvent se produire durant un incendie. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits irritants et toxiques libérés lors de la combustion. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Un jet d'eau dirigé directement sur le produit génère beaucoup de mousse.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6a Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Protection personnelle:

Éviter le contact avec les yeux. Risque de glisser en cas d'écoulement du produit. Il est recommandé de porter des gants en cas de contact prolongé.

6b Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:

Arrêter la fuite. Pomper le produit dans des contenants pour élimination ou éponger avec une matière absorbante et placer dans un contenant pour élimination.

Compléter le nettoyage en rinçant à l'eau. Attention : le plancher sera très glissant.

6c Précautions environnementales:

Produit biodégradable. Ne pas laisser de grandes quantités de produit s'écouler à l'égout.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7a Procédures de manutention sécuritaire:

Éviter le contact avec les yeux. Lorsque utilisé conformément aux indications, pas besoin de mesures particulières.

7b Exigences en matière d'entreposage y compris les incompatibilités:

Garder dans un contenant fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Ne pas entreposer avec de la nourriture.

Éviter le gel.

Matériaux spéciaux d'emballage: P/D

Aucune incompatibilité avec la plupart des produits trouvés sur la majorité des lieux de travail.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8a Paramètres de contrôle :

	VALEUR D'EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE (VEMP) au Québec	VALEUR D'EXPOSITION DE COURTE DURÉE (VECD) / PLAFOND au Québec	Notations
Aucun ingrédient réglementé			

8b Mesures d'ingénierie:

Non requis.

8c Mesures de protection individuelle

Protection des voies respiratoires:

Non requis pour des applications normales. Un masque à poussière s'il a formation d'un brouillard.
Protection de la peau et autre équipement de protection:
Des bottes imperméables en cas de grosse fuite. Des gants sont recommandés en cas de contact prolongé.

Protection des yeux / du visage:

Non requis pour des applications normales. En cas de possibilité de contact, il est conseillé de porter des lunettes de sécurité.

Commentaires sur l'hygiène générale:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique :	Liquide
Couleur :	Incolore
Odeur :	Senteur florale
Point de fusion/congélation:	Approximativement 0 °C
Point d'ébullition:	Approximativement 100 °C
Inflammabilité :	N/A
Limite d'inflammabilité supérieure et inférieure :	N/A
Point éclair:	Aucun jusqu'à ébullition
Température d'auto-inflammation:	P/D
pH:	8.8 – 9.9
Viscosité:	150 - 300 cps @ 24 °C
Solubilité:	Miscible dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau	P/D
Tension de vapeur	20 mm Hg (eau)
Densité relative	Approximativement 1.05
Densité de vapeur	0.6 (eau)
Caractéristiques des particules :	N/A

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

10a Réactivité :

Pas connue lorsque utilisé selon les recommandations

10b Stabilité chimique:

Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.

10c Risque de réactions dangereuses :

Éviter le contact avec les acides forts et les matières comburantes fortes.

10d Conditions à éviter:

Pas de décomposition lorsque utilisé selon les recommandations.

10e Matériaux incompatibles:

Éviter le contact avec les matières comburantes. Les acides et les alcalis peuvent inactiver les cultures.

10f Produits de décomposition dangereux :

Avec les matières comburantes fortes : oxydes de carbone. Avec les acides forts : chaleur et vapeurs d'eau.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption probables: Yeux et ingestion.

Yeux: Peut causer une irritation, rougeurs, larmoiements, sensation de brûlure.

Peau: Un contact continu et prolongé pourrait irriter la peau.

Inhalation: Aucun effet prévu.

Ingestion: Peut causer une légère irritation, mal de tête, douleur abdominale, de la diarrhée, des nausées et des vomissements.

Cancérogénicité : Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC comme étant soupçonné d'être cancérogène.

Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction :

Négatif dans les tests de mutagénicité

Sensibilisation de la peau :

Non sensibilisant selon OECD 406

Sensibilisation des voies respiratoires :

P/D

Matières synergiques :

P/D

Autres dangers importants:

Effet différé : infection bactérienne.

Données toxicologiques: Estimation de la toxicité aiguë: la DL₅₀ est supérieure à 10,000 mg/kg, (oral, rat); nos produits ne sont pas testés sur des animaux.

Ingrédients	DL ₅₀ (voie, espèce)	CL ₅₀ # heures (espèce)
Alcool éthoxylé	>2,000 mg/Kg (oral, rat) >2,000 mg/Kg (dermal, lapin)	P/D
Sodium lauryl sulfate	1288mg/kg (oral rat)	P/D
Sodium laureth sulfate	5,000 mg/Kg (oral, rat) 2,000 mg/Kg (dermal, lapin)	P/D
Potassium cocoate	>2,000 mg/Kg (oral, rat) >5,000 mg/Kg (dermal, lapin)	P/D
Potassium dodécylbenzènesulfonate	>2,000 mg/Kg (oral, rat) >2,000 mg/Kg (dermal, lapin)	P/D

Voir Section 3 pour plus de renseignements.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

TOXICITÉ (Poisson)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcool éthoxylé	Crapet 2.1 mg/L	96H	P/D
Sodium lauryl sulfate	Truite 3.6 mg/L	96H	P/D
Sodium laureth sulfate	Truite 28 mg/L	96H	P/D
Potassium cocoate	Truite 42 mg/L	96H	P/D
Potassium dodécylbenzènesulfonate	Crapet 1.18-6.5 mg/L	96H	P/D

TOXICITÉ (Daphnia)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcool éthoxylé	1.9 mg/L	48H	P/D
Sodium lauryl sulfate	EC50 1.35 mg/l	24H	P/D
Sodium laureth sulfate	1.17 mg/L	96H	P/D
Potassium cocoate	48 mg/L	24H	P/D
Potassium dodécylbenzènesulfonate	LC50 6.9 mg/L	24H	P/D

TOXICITÉ (Algues)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcool éthoxylé	<i>Selenastrum capricornutum</i> 0,7 mg/L	72H	P/D
Sodium lauryl sulfate	<i>Selenastrum capricornutum</i> EC50 3.75 mg/l	192H	P/D
Sodium laureth sulfate	<i>Selenastrum capricornutum</i> 32 mg/L	72H	P/D
Potassium cocoate	<i>Scenedesmus subspicatus</i> 53 mg/L	72H	P/D
Potassium dodécylbenzènesulfonate	<i>Pediastrum boryanum</i> LC50 50-100 mg/L	72H	P/D

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer selon les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux. Les contenants sont recyclables ou réutilisables.

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada : Non réglementé.

Numéro UN: S/O
 Appellation réglementaire: S/O
 Classe de danger : S/O
 Groupe d'emballage : S/O
 Dangers environnementaux: S/O
 Transport en vrac: S/O
 Précautions spéciales : S/O

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Au Canada

Renseignements SIMDUT:

Ce produit a été classifié en accord avec les critères du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et cette fiche de données signalétiques (FDS) contient tous les renseignements requis par le RPD.

Classification SIMDUT: Voir section 2a

Information CEPA: Tous les ingrédients se retrouvent sur la LIS

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date de révision : 2025-12-22

Références:

1. Les informations fournies par le fournisseur et/ou le fabricant.
2. Règlement sur la santé et la sécurité du travail du Québec
3. International Agency for Research on Cancer Monographs
4. The European Chemicals Agency (ECHA) website.

Abréviations:

ACGIH American Conference of Governmental Industrial Hygienists
 CAS Chemical Abstract Service
 CEPA Canadian Environmental Protection Act



CL	Concentration létale
cps	Centipoises
DL	Dose létale
HMIS	Hazardous Material Information System
HSDB	Hazardous Substance Data Bank
IARC	International Agency for Research on Cancer
LIS	Liste intérieure des substances
NFPA	National Fire Protection Association Health
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
P/D	Pas Disponible
PEL	Permissible Exposure Limit
S/O	Sans Objet
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TLV	Threshold Limit Value

Fin de la Fiches de données de sécurité